

Communiqué de presse - 24 juin 2024

Élections législatives

Les industriels des produits de construction invitent les futurs députés à prendre des mesures qui ne peuvent plus attendre

À l'approche des élections législatives anticipées et à l'occasion de son Conseil d'administration du 20 juin, qui a renouvelé le mandat de son président Philippe GRUAT, l'Association française des Industries de Matériaux et Composants de Construction (AIMCC), affirme son engagement à collaborer aux futures initiatives de l'État pour résoudre la crise actuelle de la construction.

L'activité de la filière de la construction, essentielle à la prospérité du pays et au bien-être de ses citoyens, et par ailleurs fortement contributive aux recettes de l'État (environ 90 milliards €/an), doit aujourd'hui relever d'importants défis économiques et écologiques qui nécessitent l'appui des pouvoirs publics dans des domaines cruciaux.

La baisse brutale de la production de nouveaux logements induit des tensions sociales fortes et la rénovation des logements existants reste très insuffisante au regard des besoins des habitants et des objectifs climatiques de la France.

Pour apaiser les tensions et répondre aux besoins de logements dignes et d'infrastructures durables, l'AIMCC invite les futurs députés à prendre, dès le mois de juillet, des mesures urgentes :

1. Un plan de mise à disposition de logements par des constructions neuves, des réhabilitations de logements vacants et des reconversions d'immeubles de bureaux.

2. Une stratégie pluriannuelle de rénovation énergétique des bâtiments, cohérente avec nos objectifs climatiques et assortie d'incitations financières efficaces encourageant les collectivités territoriales à abonder les aides de l'Etat.

3. Un renforcement du soutien aux investissements industriels pour la décarbonation, avec la mise à disposition d'énergies décarbonées à prix compétitifs ainsi que des infrastructures et un cadre réglementaire pour la capture, le transport, le stockage et la réutilisation du carbone.

Ces mesures amélioreront le pouvoir d'achat des Français, créeront plus de 250 000 emplois et économiseront la production de 65 réacteurs nucléaires : elles ne peuvent plus attendre !

A propos de l'AIMCC

L'Association française des Industries de Matériaux et Composants de Construction (AIMCC) regroupe, à travers leurs organisations professionnelles, tous les secteurs industriels de produits et équipements de construction, soit 7000 entreprises ancrées dans les territoires, 450 000 emplois directs et plus de 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires en France sur tous les matériaux, produits et équipements de la construction : acier, bois, ciment, verre, terre cuite, plâtres, plastiques, peintures et chimie du bâtiment, isolants minéraux et biosourcés, produits d'étanchéité, mais aussi produits et équipements électriques, équipements de chauffage/climatisation et ventilation.